

Compte-rendu de la FS du SCL des 21, 22, 23 et 24 avril 2026

Vos représentants **SOLIDAIRES CCRF & SCL** pour cette FS en visioconférence étaient : Mmes Christine Roux et Ingrid Marchal et Mr Jean-François Seyler.

Cette réunion s'est tenue en présence de Mme De Bellis, responsable du pôle RH, présidant cette formation, en l'absence de Mr Picart, chef du SCL, excusé ; M. Cronopol, ISST ; Dr De Lescure, représentant la Médecine du Travail ; Mme Biron-Sabine, assistante sociale ; la RDSSE ; la secrétaire de la FS-SSCT et les représentants du personnel en FS-SCT ainsi que les RSSE de chaque laboratoire et de l'unité de direction.

1 – Approbation du PV de la FS-CSAS des 3 et 4 décembre 2025

Le PV a été approuvé, à l'unanimité après corrections demandées en séance et au préalable.

2 - Examen du tableau des suites données de la FS-CSAS des 3 et 4 décembre 2025

Le tableau des suites a été exploité avec quelques explications sur les actions menées (Cf. In-tralab ->Ressources humaines, rubrique Santé et sécurité au travail).

– Rappel sur le port des EPI : Ce sujet a fait l'objet d'un courrier signé par Mr Picart et envoyé par les RE de chaque laboratoire.

– Examen des fiches non clôturées :

* Fiche SST 2024-21 : présence de légionelles dans l'eau chaude sanitaire au SCL33. Des travaux ont été réalisés, le contrôle final devrait avoir lieu le 27 avril 2026.

* Fiche SST 2025-3 : un rappel a été fait aux acheteurs de commander de la verrerie de qualité.

– Examen des nouvelles fiches :

* Fiche SST 2025-10 Arc électrique : en cas de problème sur un appareil ou sur un câble défectueux, il convient d'informer ses collègues par affichage et oralement, pour éviter un incident supplémentaire.

* Fiche SST 2025-12 Vapeur après ouverture d'1 bouteille d'acide formique : il convient de généraliser à l'ensemble des laboratoires la baisse de la vitre de la sorbonne lors de l'ouverture de toutes bouteilles d'acide ou de solvant, évitant ainsi l'exposition aux éventuelles vapeurs et projections.

– Évacuation incendie au L69 :

Un nouveau point de rassemblement du côté droit du terre-plein sera mis en place au SCL69 permettant un cheminement plus adapté lors des prochains exercices d'évacuations.

3 – Examen des registres SST

- **2025-14 (L34)** : Brûlure thermique suite au chauffage d'une soupe au micro-onde-> **fiche clôturée.**
- **2025-16 (L971)** : Invasion de fourmis dans le bureau d'une RDOS à plusieurs endroits, attirées par une substance blanche déposée sous et sur le bureau. Un appât a permis d'éliminer toutes les fourmis, les bureaux ont été nettoyés pendant une semaine pour évacuer toutes les fourmis, cet événement fortuit ne se reproduira plus-> **fiche clôturée.**
- **2025-17 (L971)** : Incident électrique (disjonction provoquée par des prises non conformes) un affichage est apposé au niveau des prises pour attirer l'attention des agents. Malgré un devis de 2 000 € environ établi par Bureau Veritas, le déménagement du laboratoire étant imminent, les prises ne seront pas réparées.
- **2025-19 (L974)** : Coupure lors du nettoyage des cônes en verre du collecteur de vapeur d'un appareil à minéraliser. Cet appareil est dans cet état depuis plus d'un an, un devis est demandé, sans réponse du fournisseur actuellement. L'appareil utilisé pour le dosage des protéines, une fois par mois, comporte plusieurs « cônes » dont un seul est cassé, il est clairement identifié et condamné pour éviter une autre coupure. -> **la fiche reste ouverte.**
- **2025-20 (L33)** : Choc contre une armoire électrique trop proche de la paillasse. Un coffret en bois a été placé entre le sol et l'armoire, les arêtes de ce coffret sont recouvertes d'une protection en mousse antichocs. L'accès à l'armoire électrique est toujours possible -> **fiche clôturée.**
- **2026-01 (L59)** : Surchauffe du réfrigérateur, un départ de feu est resté contenu à l'intérieur de celui-ci, le moteur du ventilateur s'est auto enflammé. Il contenait des solutions d'étalonnage des stupéfiants. Ce réfrigérateur de plus de 30 ans avec cuve sécurisée sera remplacé ainsi que les plus vieilles enceintes présentes au laboratoire. Un inventaire des anciens frigos sera réalisé dans l'ensemble des sites du SCL-> **fiche clôturée. Un point sera fait lors de la prochaine FS.**
- **2026-02 (L33)** : Porte coupe-feu endommagée. La réparation de celle-ci sera faite prochainement-> **fiche clôturée.**

4 – Incendie au laboratoire de Marseille

L'incendie s'est produit au 3ème étage du laboratoire le lundi 9 mars. Une analyse sur le papier, avec un extracteur de type SOXLHET était réalisée avec de l'éther éthylique. Lors du groupe de travail du 1^{er} avril consacré à cet incendie, les faits nous ont été présentés, une analyse des causes est en cours de rédaction.

Le laboratoire de Marseille est constitué de 2 bâtiments accolés (laboratoire DGCCRF et DGDDI), celui impacté est celui de la DGCCRF. L'aile sinistrée est interdite d'accès, les agents travaillent tous dans le bâtiment intact. Le troisième étage est très dégradé et l'eau déversée par les pompiers a touché le deuxième et le troisième étage et les locaux du laboratoire impactés par les flammes. Pour permettre la reprise d'activité au RDC et 1^{er} étage, un bureau d'étude devra inspecter les structures incendiées

Un diagnostic amiante réalisé démontre la présence d'amiante dans certains joints des plafonds de la salle 306 et du bureau attenant. Les travaux de retrait des matériaux contenant de l'amiante devraient durer un mois. La société spécialisée dans le nettoyage et la dépollution des pièces interviendra en commençant par l'élimination des produits chimiques de l'armoire à solvants et ce dès le vendredi 17 avril

Un inventaire des échantillons détruits, intacts ou abîmés du D10 ou autres domaines a été établi. La perte du matériel présent dans la salle 306 est estimée à 80 000 €, 3 équipements ont été touchés par la suie : 2 GC/MS et une SMRI, les domaines D10 et une partie du D25 sont les plus touchés.



Un état par domaine, des analyses réalisées au laboratoire de Marseille a été établi. Le processus "Préserver" a procédé au recensement des postes à risques au sein des laboratoires du SCL.

SOLIDAIRES a demandé comment allaient les agents. D'après la responsable RH et la RSSE, ils vont bien et n'ont pas demandé de visites médicales. Ils sont un peu à l'étroit mais font des efforts et font preuve de bienveillance pour que tout se passe au mieux.

5 – Évolution du service

- projet de concentration de l'activité microbiologie du SCL

Le transfert de l'activité microbiologie du L33, vers les labos L69 et L34 est effectif depuis le 1^{er} janvier 2026. Les CDD présents ont été prolongés jusqu'à fin novembre 2026 et d'autres CDD ont été embauchés, un CDD technicien à Lyon et des aides techniques au labo de Montpellier. Des travaux dans les locaux du laboratoire de Montpellier ont eu lieu en janvier et février. En ce mois d'avril, les échantillons commencent seulement à arriver ne permettant pas de s'assurer de la parfaite adéquation entre l'activité et les ressources mobilisées.

Les agents du L33 ont été affectés dans leurs nouveaux domaines. Un plan de formation pour chacun de ces agents a été mis en place : statistique et analyses de données pour l'ingénieur, cycle Chorus pour l'ingénieure affectée à 100% à l'unité Ressources, formations en interne pour la technicienne, du tutorat et d'autres formations seront possibles.

Les représentants du personnel resteront vigilants sur la poursuite de carrière des agents qui vont subir le changement de spécialité. Tant au niveau des promotions, que dans l'attribution des CIA.

- transferts des domaines boissons et isotopie du laboratoire de Montpellier au Laboratoire de Bordeaux

Ce sujet a été traité lors du GT de la FS du 1^{er} avril et lors de cette FS. Nous résumons les débats tenus lors de ces 2 instances.

L'administration a réaffirmé lors du GT du 1^{er} avril et de la FS que les opérations de transfert ont été différées à la demande de la DGCCRF qui souhaite réaliser une analyse interne plus fine des conséquences de ces transferts.

Solidaires a réitéré lors du GT de la FS du 1er avril ses remarques et les questions restées sans réponse lors du CSAS du 18 mars. :

Le dramatique incendie au laboratoire de Marseille montre, une fois de plus, le risque de regrouper sur un seul et même site un domaine comme les boissons et l'isotopie.

Pourquoi cette opération précipitée a-t-elle débuté sans accord préalable de la DGCCRF ? Que signifie « différée » alors que le processus de transfert du domaine boisson est engagé ?

En effet, les échantillons boissons sont déjà transférés au laboratoire de Bordeaux et a priori les matériels au L34 ont été mis dans les cartons (**toujours le cas à la date de la FS**).

Est-ce que la DGCCRF est au courant de cette situation ? Le domaine boisson du L34 va-t-il devoir refaire des analyses ? Que va devenir le domaine Isotopie du L34 ? Est-ce que le transfert est arrêté pour l'Isotopie ? **Pour le chef du SCL, les activités Boissons et Isotopie vont de pair.**

Et que sont censés faire les agents des domaines boisson et isotopie du L34 ? Ces agents devaient renforcer d'autres domaines qui vont être en difficulté si cette situation perdure.



Est-ce que la RMN de Montpellier va être transférée à Bordeaux et à quel prix ?

Dans quelles conditions vont être réalisées les micro-vinifications à Bordeaux ? L'organisation actuelle des locaux ne permet pas de traiter un nombre d'échantillons multiplié par 2 sans dégrader fortement les conditions de travail et pourrait augmenter les risques.

Le chef du SCL avait répondu lors du GT que le risque qu'un domaine soit présent uniquement dans un seul laboratoire existe déjà pour certains domaines. Pour des questions stratégiques l'UD a décidé de garder plus d'un laboratoire pour les domaines des stupéfiants, pesticides et radionucléides dans son projet de réorganisation globale du SCL.

Le chef du SCL avait précisé que le projet de transfert des domaines Boissons et Isotopie avait reçu un accord de principe de la DGCCRF et c'est pour cette raison que le processus a commencé.

Pourtant la directrice de la DGCCRF a semblé être étonnée que cette réorganisation soit en cours lors d'un CSA de la DGCCRF. Les OS se plaignent du manque de dialogue social au SCL mais **SOLIDAIRES** a l'impression que le dialogue entre le SCL et ses directions de rattachement n'est pas fluide non plus.

Le chef du SCL a clarifié ses propos en insistant sur le fait que ces transferts, également celui de l'isotopie, ne sont que différés et non abandonnés.

En ce qui concerne le transfert de la RMN de Montpellier à Bordeaux le coût serait aux alentours de 90 000 euros et des discussions sont encore en cours avec le constructeur.

Pour la réalisation des micro-vinifications à Bordeaux tout n'est pas arrêté. Il est question d'un dispositif extérieur temporaire et de l'entreposage des moûts de vinification au deuxième étage dans les ex-salles de la microbiologie.

SOLIDAIRES demande une visite de l'ISST local au laboratoire de Bordeaux pour évaluer les risques de l'activité isotopie notamment l'activité « Micro vinification » reposant en grande partie sur des vacataires et faire des préconisations sur l'organisation de ce domaine dans l'optique d'un doublement des échantillons analysés.

SOLIDAIRES tient à nouveau à affirmer que ces transferts se sont faits dans la précipitation et au final ce sont toujours les agent-es qui en paient les conséquences.

6 – Point sur la situation au sein du laboratoire des Antilles

- A propos du collectif de travail :

Patrice JANVION a été nommé RE du SCL971 au 1er avril 2026 et il s'est emparé rapidement du sujet « déménagement ». Il a rencontré tous les agents. Il rencontrera prochainement le psychologue du travail du plan Qualisocial. Le collectif de travail va mieux, la sérénité est retrouvée, le projet commun du déménagement est fédérateur et semble apporter de la cohésion à l'équipe. Questionnée par **SOLIDAIRES** sur les recrutements, la Responsable RH nous répond qu'actuellement un adjoint technique est en cours de recrutement pour la préparation des échantillons.

- Déménagement

La livraison des locaux est prévue la première semaine de juin. Toutefois, une grosse difficulté perdue avec l'entreprise qui détient les lots 5 et 6 sur l'électricité et l'aéraulique. Une procédure juridique est en cours (ordre de service et mise en demeure). En effet, diverses malfaçons ont été relevées, telles que le diamètre non conforme des gaines qui relient les sorbonnes, la climatisation insuffisante dans la salle GC, les extracteurs non encore déplacés à l'extérieur. L'entreprise avait jusque 27 avril pour tout remettre en conformité. Au-delà de cette date, le SCL pourra faire appel à une autre entreprise.



Toutefois, il y a du positif, les paillasses et bureaux ont été livrés et les appareils sont en cours d'installation.

7 - Point sur la situation au sein du laboratoire de Bordeaux

Mme Peltier, psychologue du travail mandatée par Qualisocial nous a présenté l'intervention psychosociale mise en place au laboratoire de Bordeaux au sein du domaine D16. Sa présentation est axée sur le contexte de la demande, la méthodologie mise en œuvre (COPIL) et les outils utilisés tels que les entretiens.

Des entretiens individuels pour les encadrants et collectifs pour les agents ont été proposés afin de mieux comprendre le vécu au travail mais aussi de recueillir les facteurs de satisfaction et d'engagement.

SOLIDAIRES se demande pourquoi choisir des entretiens collectifs pour les analystes. En effet, cela peut être difficile pour certains agents de s'exprimer ouvertement devant les autres.

Il en est ressorti des difficultés telles que la non clarification des fonctions RUS/ RDOS titulaire, des objectifs de travail flous, des prises et des reprises de poste préparées dans l'urgence, la gestion complexe et compliquée des habilitations, qui démontrent que la gestion des ressources humaines devrait être renforcée. Également un défaut de communication qui génère des conflits, les enjeux de la plateforme PFAS et des changements passés ou à venir provoquent un sentiment d'insécurité. Ces difficultés engendrent des manifestations individuelles de stress, des comportements verbaux et non verbaux, des risques de Burn-out ou Bore-out.

Mme Peltier met en avant un collectif confronté à ses difficultés de perte de repère avec une culture "clanique". Toutefois, les forces de ce collectif sont les matériels et l'organisation, les partenariats, les nouveaux travaux sur les PFAS et l'arrivée de 2 nouveaux agents.

Le plan d'action repose sur les ateliers de régulation d'équipe, l'accompagnement individuel des cadres et des formations managériales.

3 ateliers pour les cadres RE RUS et RDOS ont eu lieu. Ils portent sur les conflits, l'impact des changements et les missions/fonction/rôle. Un atelier a eu lieu pour les analystes. Un atelier collectif est prévu pour finaliser la démarche.

Si la démarche est efficace, elle pourra être proposée et reconduite à d'autres domaines.

SOLIDAIRES se réjouit que la souffrance des agents du domaine D16 du laboratoire de Bordeaux ait été prise en compte et espère que cette démarche résoudra les problèmes rencontrés par ce domaine et également les problèmes dans d'autres domaines. La psychologue nous dit qu'il faudra du temps pour que les tensions au sein de l'équipe s'estompent. De plus le projet de changement n'est pas finalisé. *Ce n'est pas résolu.*

8 – Examen des DUERP/PAP

Un avis motivé avec des préconisations sera rédigé par la FS et soumis au vote de la réunion prévue au mois de juin.

En résumé, cette année les PAP sont ambitieux avec 243 lignes de risques sur les 349 présentes dans les DUERP, soit presque 70 % des risques repris. A titre de comparaison, en 2024, les PAP présentaient 209 lignes sur 353 lignes présentes dans les DUERP (60 %).

Les risques majeurs au SCL sont les RPS, auxquels 24 % des agents sont exposés, avec une majorité de lignes concernant les risques : « Quantité et ou Complexité du travail, Pression temporelle, Conciliation vie pro et vie perso difficile », « isolement au travail, sentiment d'inutilités, absence de soutien, absence de reconnaissance, conflit au travail, manque de coopération, difficultés ou manque de pilotage » et « Insécurité de l'emploi et du travail (condition d'emploi, parcours professionnel, précarité du poste) ».

En effet, la réorganisation/ concentration de certains domaines a commencé en 2026, les agents s'inquiètent de leur avenir, notamment dans le cadre de restructuration interne. Les conflits, la perte de sens et la souffrance au travail dû au manque de moyens et d'effectifs sont quasiment présents dans tous les laboratoires. Un gros chantier RPS reste toujours une des priorités au SCL.

Le deuxième risque majeur est l'exposition aux risques chimiques et biologiques.



9 – Questions et informations diverses

- Contrôle quinquennal des sorbonnes

L'administration et la RDSSE nous interroge sur la pertinence de mettre en place un contrôle quinquennal des sorbonnes par un orga externe (Bureau Véritas). Pour **SOLIDAIRES**, cette démarche permet de libérer 1 fois tous les 5 ans les agents responsables de ce contrôle en interne, certains étant également dans des domaines. De plus, ceci permettrait d'apporter l'assurance d'un contrôle par des professionnels. Il est vrai que les 2 campagnes précédentes, surtout la première avec BV titulaire du marché a apporté des difficultés. Toutefois, une note de cadrage, avec nos propres critères avait été élaborée pour éviter les écueils. L'argent alloué pourrait peut-être servir à remettre en conformité des sorbonnes déclarées non conformes ou refaire des tests de confinement (qualification). A suivre...

- Prescription sur l'extracteur BUCHI responsable de l'incendie

Une OS a fait la remarque que le document sur l'extracteur responsable de l'incendie au L13 ne porte pas de mention de danger alors que dans le document du constructeur il est clairement spécifié le risque lié aux peroxydes. Il est donc prévu que dans chaque PRT notice soit routé le manuel du fournisseur. Libres aux agents de rajouter un paragraphe sur les risques dans cette PRT sans pour autant que le document évolue avec un paragraphe « précautions spécifiques » comme dans les PRT méthode.

Vos élus SOLIDAIRES en FS

Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr

Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr

Gwendoline Lutz : gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr

Jean-François Seyler : Jean-Francois.SEYLER@scl.finances.gouv.fr

